Manuel d'exploitation de « Tahiti Faa'a » NTAA

Avertissement *: ce manuel est exclusivement réservé à la simulation aérienne et particulièrement aux pilotes et contrôleurs du réseau IVAO. Il ne doit en aucun cas être utilisé dans l'aviation réelle.*

© IVAO France

Mises à jour

Date	Indicatif	Détail de la mise à jour
20/03/2025	2503	Vérification AIRAC 2503
23/01/2025	2501	Vérification AIRAC 2501

Table des matières

1. Généralités 4
2. Contrôler la plateforme 5
2.1 Les positions de contrôle 5
2.2 Les outils de contrôle 6
2.2.1 Aurora 6
2.3 ATIS 6
3. Description de l'aérodrome 8
3.1 Les aires de trafic 8
3.2 Les postes de stationnement 9
3.3 La piste 10
4. Description de la CTR 11
4.1 Le circuit d'aérodrome 12
4.2 Les entrées/sorties/transits en CTR 12
4.2.1 Les points de report VFR 12
4.2.2 Les itinéraires VFR de jour entre Tahiti et Moorea 13
4.2.4 Les itinéraires VFR de jour entre Tahiti et Tetiaroa 15
4.2.5 Les itinéraires VFR de nuit en CTR de Tahiti 15
4.3 Le VFR spécial 15
4.4 La gestion des hélicoptères 16
5. Description de la TMA 17
5.1 Les zones réglementées 19
5.2 Altitudes Minimales de Guidage (AMG) 20
5.3 Les procédures de départ 23
5.3.1 Les itinéraires normalisés de départ (SID, *Standard Instrument Departure*) 23
5.3.2 Les départs omnidirectionnels 24
5.4 Les procédures d'arrivée 24
5.5 Les procédures d'approche 25
5.6 Les circuits d'attente 26
5.7 Les aérodromes et héliports du secteur 27
5.7.1 Les AD contrôlés 27
5.7.2 Les AD sous agent AFIS 30
5.7.3 Les héliports 30
6. Crédits 31
6.1 Contributeurs 31
6.2 Liens utiles 31
6.3 Rester en contact 31

1. Généralités

L'aéroport de Tahiti Faa'a se situe en Polynésie Française, à 5 km de Papeete et à plus de 15 000 km de Paris.

Cet aéroport accueille des vols internationaux à destination de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis notamment, mais aussi des vols domestiques à destination de Paris via les Etats-Unis (opérés par Air Tahiti Nui, Air France ou encore plus récemment French Bee). Différentes îles de la Polynésie Française sont également desservies depuis l'aéroport de Tahiti.

Les compagnies Air Tahiti Nui (Flotte 100% Boeing 787-9) et Air Tahiti (Flotte 100% ATR) sont basées sur cet aéroport.

Code OACI	**NTAA**
Code AITA	PPT
Nom de l'aéroport	Tahiti Faa'a
Altitude du terrain	5 ft (1 hPa)
Coordonnées Géographiques	S017° 33' 24'' W149° 36' 41''
Situation Géographique	5 km WSW Papeete
Déclinaison magnétique	12.94°E (20)
Piste	04/22
Aides à la radionavigation	TAF (VOR/DME) : 112.9 FA (NDB) : 305 PT (ILS RWY 04), 041° : 109.90

2. Contrôler la plateforme

2.1 Les positions de contrôle

Position	Identifiant	Fréquence	Horaire (UTC)	FRA[1]
Tahiti Prévol	NTAA_DEL	121.900	00:00 – 24:00	★
Tahiti Tour	NTAA_TWR	118.100	00:00 – 24:00	★★★
Tahiti Approche	NTAA_APP	121.300	00:00 – 24:00	★★★
Tahiti Contrôle	NTTT_CTR	126.700	00:00 – 24:00	★

Aucun dégroupage n'est prévu sur les positions Tour et Approche. Des exceptions peuvent être éventuellement accordées par le staff de la division France dans le cas d'événements particuliers comportant une quantité de trafic très importante.

RAPPEL

Si un ATC ouvre une position supérieure à la tour, il doit contrôler toutes les positions inférieures non ouvertes dans la mesure de ses compétences et de la densité du trafic.

CONSEIL sur IVAO

Il est préférable que votre première expérience sur l'aéroport se fasse sur la position tour, afin de vous familiariser avec le terrain et ses spécificités.

[1] Sur certaines positions de contrôle, des FRA (*Facility Rating Assignments*) s'appliquent. Cela signifie que le contrôleur doit avoir un grade minimum pour être autorisé à ouvrir la position. Par exemple, pour ouvrir la position NTAA_APP, il est nécessaire d'avoir le grade AS3 ou supérieur. Cela signifie que si vous êtes AS1 ou AS2, vous ne pourrez pas vous connecter en position TWR et APP sur ce terrain.

2.2 Les outils de contrôle

2.2.1 Aurora

Le manuel d'utilisation d'Aurora se situe sur ce lien.

Charger le secteur « NTTT » comprenant Tahiti et les aérodromes de Polynésie Française, contenu dans l'ensemble de secteurs « PF – Tahiti FIR ».

2.3 ATIS

Votre ATIS doit être rempli en anglais. Respectez le format donné :

- Nom de votre position : **Tahiti Delivery/Tower/Approach**
- Station METAR : **NTAA**
- La piste en service pour le décollage : **04 ou 22**
- La piste en service pour l'atterrissage : **04 ou 22**
- TL (Transition Level) : FL **100** (1013 ≤ QNH ≤ 1048) ou FL **110** (978 ≤ QNH ≤ 1012)
- TA (Transition Altitude) : ft **9000**
- Insérez dans la case « **Remarks** » toute information utile aux pilotes (**en anglais**), telle que l'heure prévue de fin de votre session, les départs/arrivés standards ou l'approche en utilisation, la présence de conditions SVFR ou si le Service d'Information de Vol n'est pas fourni ou s'il l'est en mode dégradé.

L'ATIS Vocal fait l'objet de Règles spécifiques en Division France, celles-ci sont consultables sur ce lien. Le manuel d'utilisation de l'ATIS Vocal se trouve sur ce lien.

RAPPEL

Le contrôleur Tour est le seul responsable du choix de la piste en service qu'il effectue en fonction du vent et des contraintes opérationnelles (minima approche, procédures moindre bruit). Coordonner votre choix avec l'Approche, notamment dans le cas d'un changement de piste en service pendant la séance.

Le contrôleur Approche est le seul responsable du calcul du niveau de transition qu'il effectue en fonction du QNH.

CONSEIL sur IVAO

Évitez des consignes triviales et peu réalistes dans les commentaires de votre ATIS.

Par exemple, il n'est pas conseillé d'indiquer « *Have charts on board* » : d'une part c'est une évidence et, d'autre part, ce n'est pas parce que vous l'avez indiqué que les pilotes respecteront votre consigne. Cependant, un petit message de bienvenu, bien que pas réaliste, peut être considéré comme un élément de convivialité et n'est pas gênant.

Le contrôleur Tour, quand il est connecté, est responsable de l'édition de l'ATIS sur Aurora. Il doit coordonner avec le contrôleur Approche le niveau de transition ainsi que tout commentaire à inclure dans la case « Remarks » que l'Approche estime pertinent.

En ce qui concerne les NOTAM réels, respectez la règle A2.1.2 telle qu'elle est appliquée en division France.

3. Description de l'aérodrome

3.1 Les aires de trafic

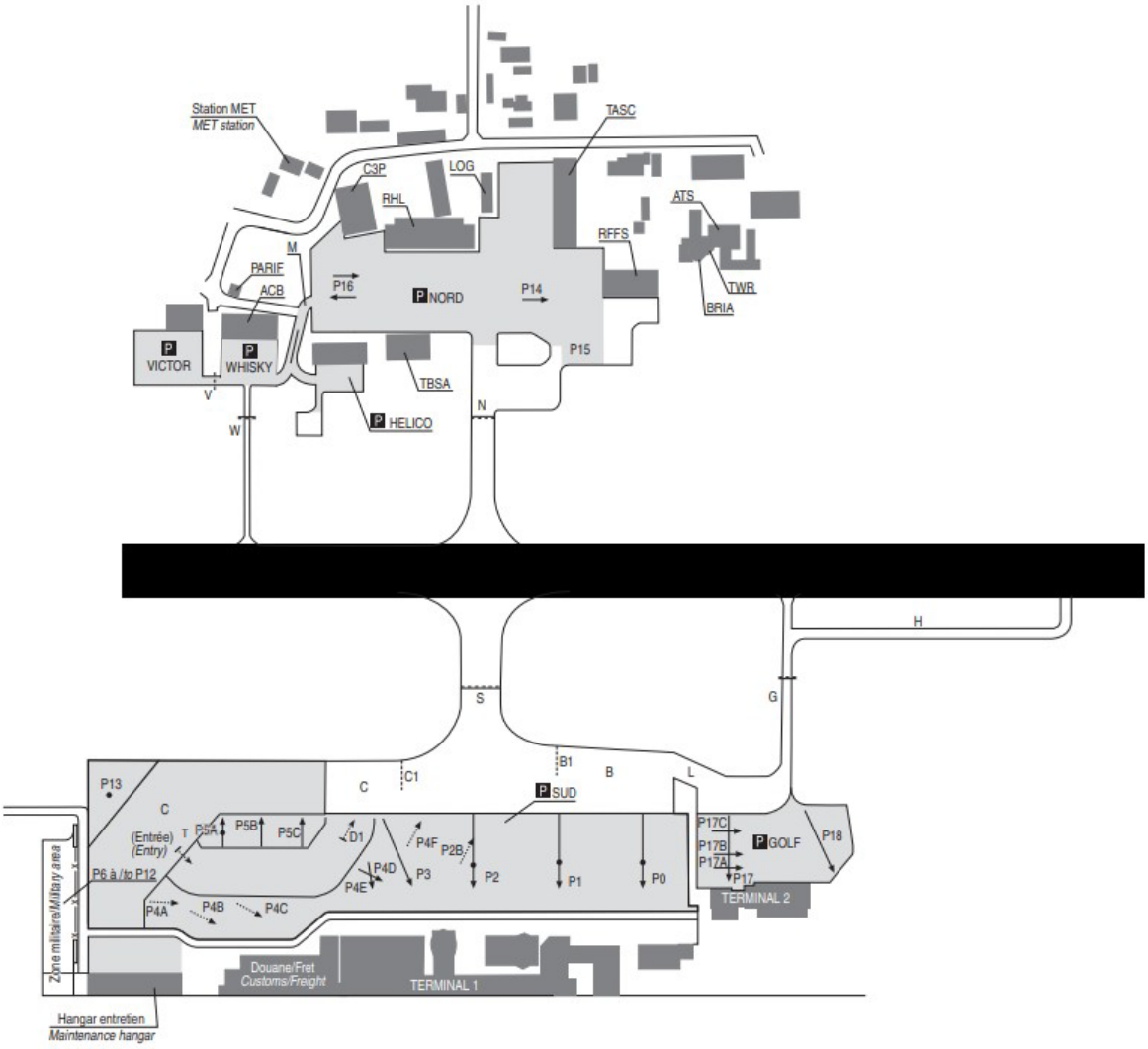

CONSEIL sur IVAO

Pour plus de réalisme, essayez d'assigner, dans la mesure du possible, une place de stationnement aux trafics à l'arrivée et évitez de faire « rouler à convenance ».

3.2 Les postes de stationnement

Postes	Autonome	Type	OBSERVATIONS	ZONE
P0	Non	B772		SUD
P1	Non	B773		
P2	Non	B773	Neutralise 2-B	
P2A	Oui	ATR 72	Si 2 inoccupé	
P2B	Non	A380	Neutralise 4-D et 4-F	
P3	Non	B772		
P4A	Non	ATR 72		
P4B	Oui	ATR 72		
P4C	Oui	ATR 72	Si P3 inoccupé	
P4D	Oui	ATR 72		
P4E	Non	ATR 72	Si P3 inoccupé	
P4F	Oui	ATR 72		
P5A	Oui	ATR 72		
P5B	Oui	ATR 72		
P5C	Oui	ATR 72		Militaires
P6 à 12	Non	ATR 72	1 A340 ou 1 B767 ou 2 ATR	SUD
P13 à 14	Non	ATR 72		NORD
P15	Non	ATR 72	1 ATR	
P16	Non	GLEX	2 positions inversées pour stationner deux avions	
P17	Oui	ATR 72	1 ATR	SUD
P17A à B	Oui	DHC6	Si P17 inoccupé	
P17C	Oui	DHC6 et H135	Si P17 inoccupé	
P17D	Non	ATR 72	Si P17 inoccupé	
P18	Non	B789	Parking d'entretien en ligne	

RAPPEL

La gestion du trafic en manœuvre sur le tarmac et les voies de roulage est de la responsabilité du contrôleur Tour (TWR). En particulier, il approuve le repoussage et ordonne le roulage des aéronefs jusqu'au point d'attente.

Sur la plateforme de Tahiti, sa juridiction s'étend du parking ou de la porte jusqu'aux points d'attente, tout en gérant également les évolutions sur la piste et dans la CTR.

3.3 La piste

Voici les caractéristiques principales des pistes :

Piste	QFU	Dimensions	TORA	TODA	ASDA	LDA
04	041	3420 m x 45 m	3245 m	3480 m	3245 m	2935 m
22	221		3360 m[2]	3360 m[3]	3360 m[4]	3185 m[5]

Voici les distances de décollage disponibles depuis les points d'attente intermédiaires :

Piste	Point d'attente	TORA	TODA	ASDA
04	TWY G	1855 m	2090 m	1855 m
	TWY H	1622 m	1857 m	1622 m
	TWY N	2111 m	2346 m	2111 m
	TWY S	2111 m	2346 m	2111 m
	TWY W	2307 m	2542 m	2307 m
21	TWY G	1095 m	1095 m	1095 m
	TWY H	1328 m	1328 m	1328 m
	TWY N	842 m	842 m	842 m
	TWY S	842 m	842 m	842 m
	TWY W	634 m	634 m	634 m

<u>En piste 04 :</u>

- La fin des distances déclarées est située à 175 m avant l'extrémité physique de la piste
- Depuis la raquette intermédiaire de retournement Ouest :
  - TORA : 2795 m
  - TODA : 2795 m
  - ASDA : 2795 m

<u>En piste 22 :</u>

- Pour les aéronefs dont la MTOW est supérieure ou égale à 136 tonnes, la fin des distances déclarées est située à 60 m avant l'extrémité physique de la piste
- Depuis la raquette intermédiaire de retournement Est :
  - TORA : 2311 m
  - TODA : 2311 m
  - ASDA : 2311 m

[2] Pour les aéronefs dont la MTOW est inférieure à 136 tonnes, la TORA est de 3110 m
[3] Pour les aéronefs dont la MTOW est inférieure à 136 tonnes, la TODA est de 3110 m
[4] Pour les aéronefs dont la MTOW est inférieure à 136 tonnes, la ASDA est de 3110 m
[5] Pour les aéronefs dont la MTOW est inférieure à 136 tonnes, la LDA est de 2935 m

4. Description de la CTR

La CTR de Tahiti est protégée par l'espace aérien de classe D où sont assurés les services de contrôle et d'information **du sol à 2500 ft AMSL**.

L'espace 1 représentée ci-dessous, est partagée de la façon suivante :

- La CTR de Moorea de classe D **de la surface à 1500 ft**
- La CTR de Tahiti de classe D **de 1500 ft à 2500 ft AMSL**

Quand la position tour de Moorea (NTTM_TWR) n'est pas ouverte, celle-ci est déléguée à la tour de Tahiti (NTAA_TWR).

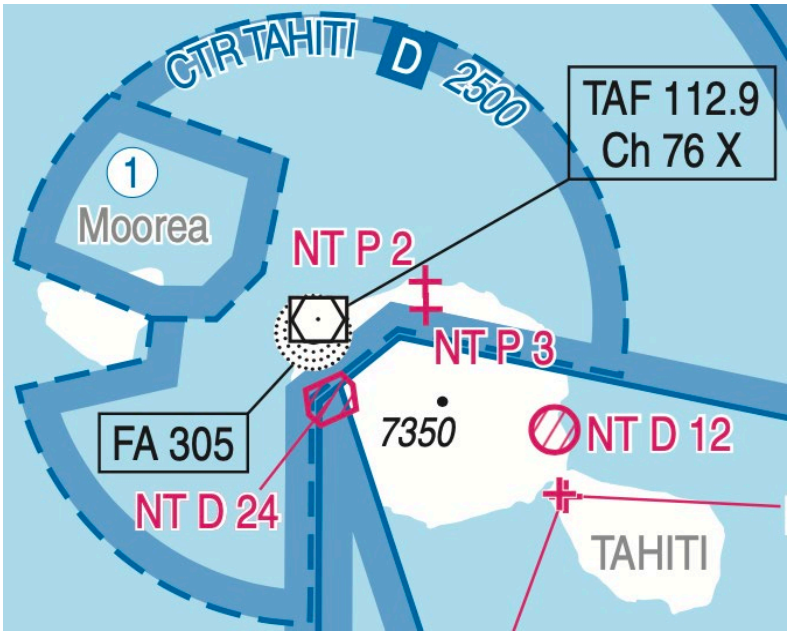

RAPPEL

La pénétration d'un espace de classe D est soumise à clairance et le contact radio entre pilotes et ATC y est obligatoire. Également, l'ATC est responsable de la séparation entre IFR et l'information de trafic entre IFR et VFR et entre VFR.

Il est rappelé que ce sont les pilotes en VFR qui assurent leur propre séparation. Par conséquent, l'information de trafic est la condition indispensable pour que les pilotes en VFR puissent se séparer à vue.

4.1 Le circuit d'aérodrome

Le circuit d'aérodrome s'effectue comme publié, **sauf autorisation contraire du contrôle**.

Piste	Main	Altitude (QNH)	Remarques
04	Gauche	1000 ft	En cas de remise de gaz, le pilote maintiendra l'axe de piste jusqu'à son extrémité sauf instruction contraire du contrôle.
22	Droite	1000 ft	

4.2 Les entrées/sorties/transits en CTR

4.2.1 Les points de report VFR

Point	Nom	Position
EA	Travers Mairie de Mahaena ou Travers Embouchure rivière Tevaifaaara, à 950 m environ des côtes	RDL 080° / 16.4 NM TAF
EB	Travers Mairie de Tiarei et Temple protestant, à 400 m environ des côtes	RDL 075°/ 14.9 NM
EC	Travers Trou du souffleur (Pointe Arahoho), à 450 m environ des côtes	RDL 070° / 12.4 NM
ET	Travers Pointe Tefauroa, à 500 m environ des côtes	RDL 089° / 18 NM
MU	la verticale de la route joignant l'îlot Motu-Uta à la digue du port. (A 1.2 NM du seuil 22 dans l'axe de piste)	RDL 046° / 1.6 NM
NE	Travers Embouchure rivière Papenoo, à 500 m environ des côtes	RDL 065° / 10.9 NM
NT	Travers Phare Pointe Vénus, à 450 m environ des côtes	RDL 048° / 7 NM
PW	Verticale îlot artificiel situé à 1 km environ du seuil de piste 04 de l'aéroport de Faa'a, dans l'axe de piste	-
SA	Travers Pointe Maraa, à 350 m environ des côtes	RDL 161° / 11.8 NM
SB	Verticale Passe Irihonu, travers Mairie de Paea et Stade Manu ura, à 550 m environ des côtes	RDL 163° / 8.7 NM
SC	Travers Pointe des pêcheurs (Pointe Nuuroa), à 500 m environ des côtes.	RDL 179° / 5.4 NM
ST	Travers Pointe Nuutere, à 450 m environ des côtes	RDL 149°/ 13.3 NM TAF

4.2.2 Les itinéraires VFR de jour entre Tahiti et Moorea

Schémas :

CONFIGURATION RWY 04 TAHITI FAA'A

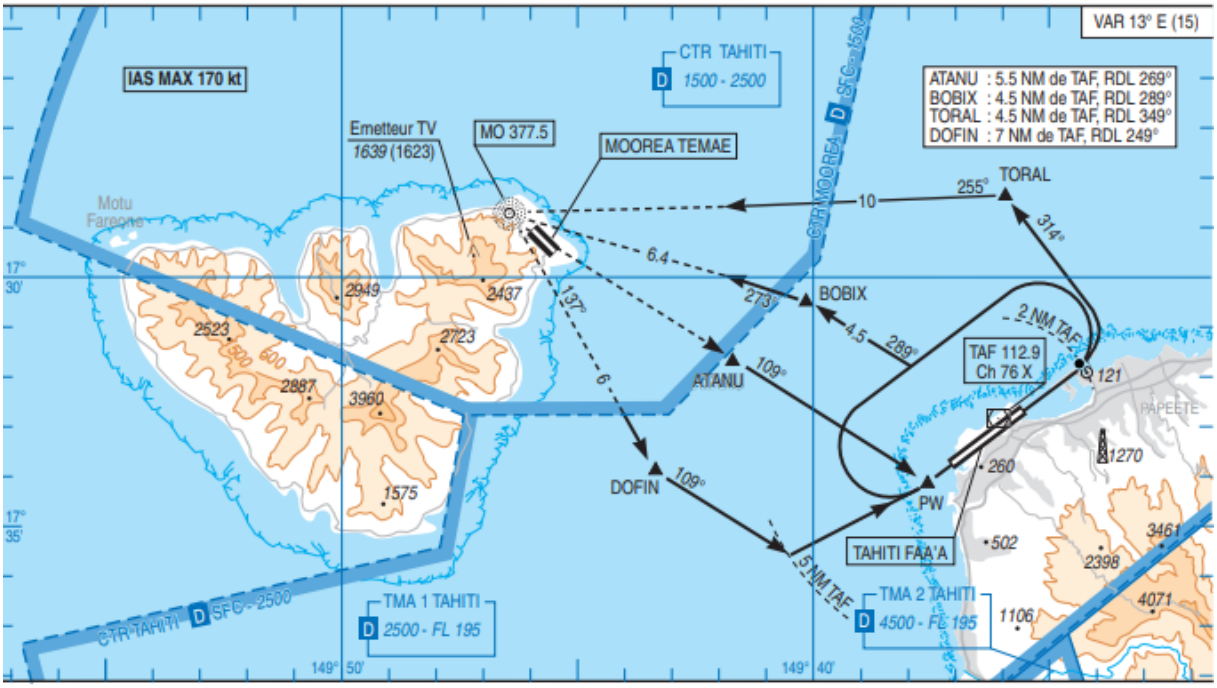

CONFIGURATION RWY 22 TAHITI FAA'A

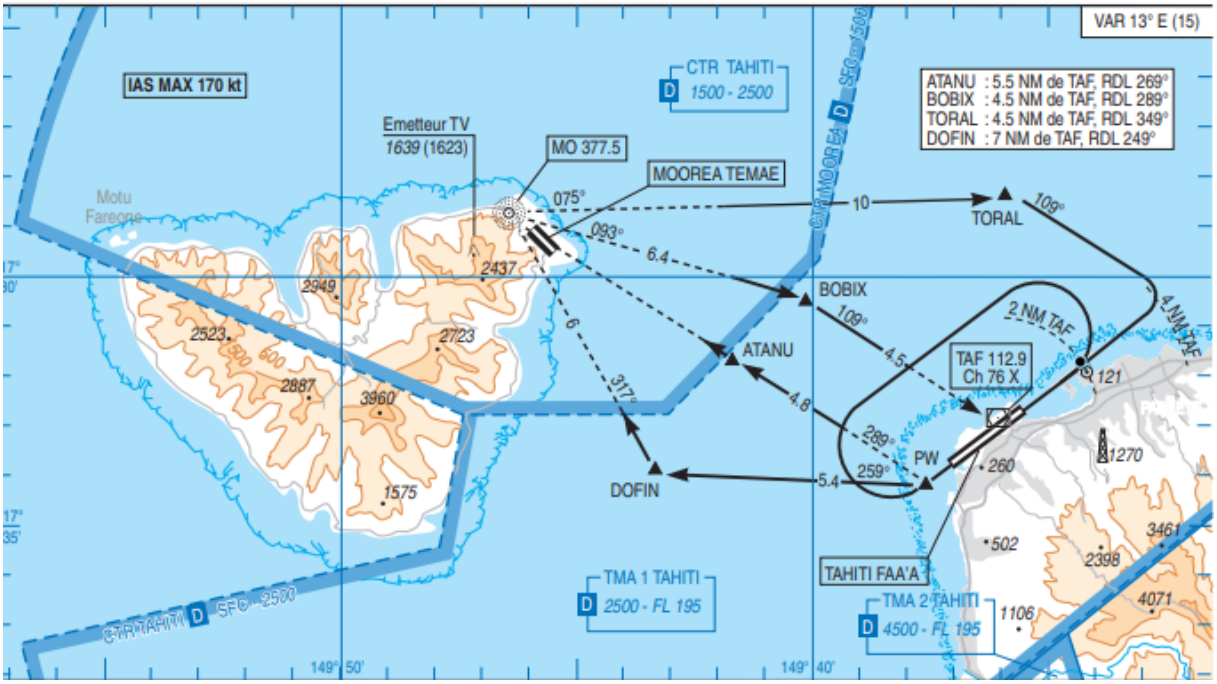

Itinéraire Tahiti – Moorea :

Piste en service NTAA	Route n°1	Route n°2	Remarques
04	Virage à gauche après passage travers VOR/DME TAF sauf instruction contraire de l'ATC, puis cap sur **BOBIX**	Maintenir l'axe de piste jusqu'à 2 NM DME TAF (sauf instruction contraire), puis cap sur **TORAL** (RM 314°)	Route sur instruction du contrôle IAS max 170 kts
22	Virage à droite extrémité de piste sauf instruction contraire de l'ATC, puis cap sur **ATANU**	Maintenir l'axe de piste jusqu'à PW (sauf instruction contraire), puis cap sur **DOFIN** (RM 259°)	

Itinéraire Moorea – Tahiti :

Piste en service NTAA	Piste en service NTTM	Route n°1	Route n°2	Remarques
04	**12**	Virage à gauche vers **ATANU**, puis RM 109° vers PW	RM 137 vers **DOFIN**, puis RM 109° pour rejoindre l'axe 04 à 5 NM DME	Route sur instruction du contrôle IAS max 170 kts
04	**30**	Virage à droite vers **ATANU**, puis RM 109° vers PW	Monter dans l'axe jusqu'à MO puis virage à droite vers **DOFIN**, puis RM 109° pour rejoindre l'axe 04 à 5 NM DME	
22	**12**	Virage à gauche vers **BOBIX**, puis RM 109° vers le circuit de piste de TAHITI FAA'A	Virage à gauche vers **TORAL** puis RM 109° pour rejoindre l'axe 22 à 4 NM DME	
22	**30**	Virage à droite vers **BOBIX**, puis RM 109° vers le circuit de piste de TAHITI FAA'A	Monter dans l'axe jusqu'à MO, puis virage à droite vers **TORAL**, puis RM 109° pour rejoindre l'axe 22 à 4 NM DME	

L'entrée dans les circuits de Tahiti Faa'a et Moorea est subordonnée à l'obtention d'une autorisation avant le point de report obligatoire de la trajectoire. Si cette autorisation n'a pu être obtenue, l'aéronef se mettra en attente à ce point de report.

4.2.4 Les itinéraires VFR de jour entre Tahiti et Tetiaroa

Vol	Route
NTAA – NTTE	TORAL – TF – TE
NTTE – NTAA	TE – TF – TORAL

4.2.5 Les itinéraires VFR de nuit en CTR de Tahiti

- Trajet n°1 : Aérodrome de TAHITI FAA'A – MU – NT – NE – EC – EB – EA – ET
- Trajet n°2 : Aérodrome de TAHITI FAA'A - PW (Îlot artificiel) – SC – SB – SA – ST
- Trajet n°3 : TAHITI FAA'A – MOOREA TEMAE. Le point de report est le point milieu.

Les itinéraires VFR de nuit peuvent être utilisées à une altitude minimale de 1000 pieds.

4.3 Le VFR spécial

À l'intérieur de la CTR de Tahiti, des autorisations de vol en VFR spécial peuvent être délivrées par le contrôle d'aérodrome.

RAPPEL

Dans une CTR, en conditions VFR spécial, l'ATC est également responsable de la séparation entre VFR spécial et IFR. Pour ce faire, le passage par les points de report et le suivi des itinéraires VFR devient obligatoire.

CONSEIL sur IVAO

Il est courant qu'en situation de météo défavorable (absence des VMC), certains pilotes désactivent la météo réelle de leur simulateur pour pouvoir voler sur la plateforme. Dans ce cas, l'ATC doit avoir confirmation de la part du pilote qu'il va évoluer en conditions VMC.

4.4 La gestion des hélicoptères

Point de report hélicoptère	Position
HA	Échangeur de Outumaoro
HB	Stade Ganivet de Puurai
HS	Laboratoire de géophysique de Pamatai
HW	Antenne Pic Rouge de Tipaerui
HZ	Hélisurface du Belvédère

5. Description de la TMA

La TMA de Tahiti, **de classe D**, est composée de deux zones :

- La TMA 1 (sous laquelle se trouve les CTR de Tahiti et Moorea) délimitée **entre 2500 ft et FL195**
- La TMA 2 délimitée **entre 4500 ft et FL195**

La TMA des Îles Sous-le-Vent, de classe D, est délimitée **entre 700 ft ASFC ou 1500 ft AMSL (la plus haute des deux altitudes) et FL195**. Sous cette TMA, on retrouve notamment les îles de l'archipel des îles Sous-le-Vent (sauf Maupiti), en particulier les CTR de Bora Bora et Raiatea. Sur IVAO, **la TMA des Îles Sous-le-Vent est à la charge de NTAA_APP.**

Les espaces situées sous le plancher des TMA de Tahiti et des Îles Sous-le-Vent sont **de classe G**. **L'information de vol dans ces espaces pourra être prise en charge par le contrôleur de NTAA_APP**, si la charge de trafic le lui permet.

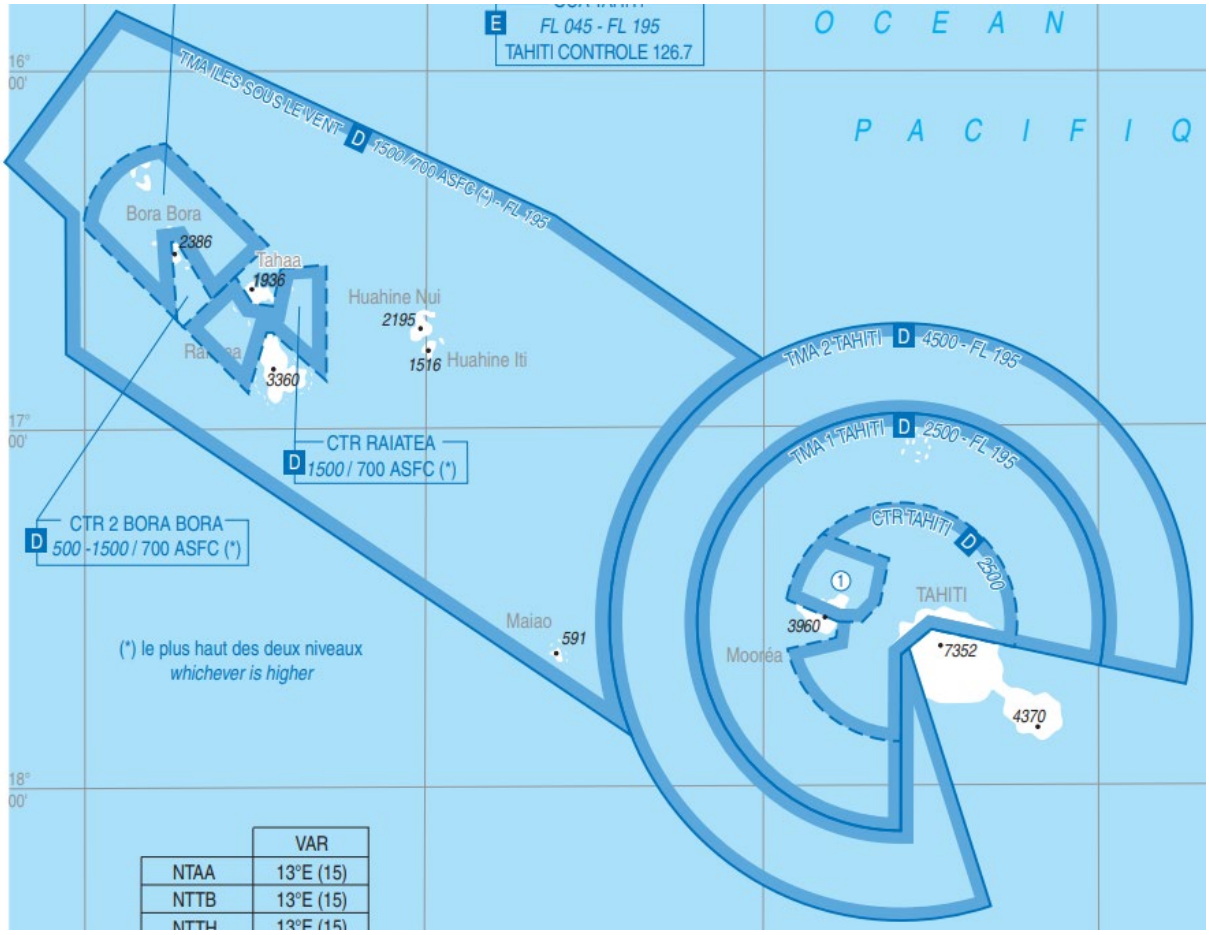

RAPPEL

Les TMA de Tahiti et des Îles-sous-le-Vent sont des espaces de classe D, leur pénétration est soumise à clairance, le contact radio entre pilotes et ATC y est obligatoire et l'ATC doit assurer la séparation IFR/IFR et l'information de trafic entre IFR/VFR et VFR/VFR.

Enfin, les espaces sous le plancher de ces TMA sont des espaces de classe G où seule l'information de trafic est fournie et le contact radio n'est pas obligatoire.

CONSEIL sur IVAO

Sur IVAO, la gestion de la TMA (Terminal Manoeuvering Area) et du SIV (Secteur d'Information en Vol) est assurée par le contrôle d'Approche (APP). Sur Tahiti, il n'y a pas de position de contrôle Départ (DEP). Par conséquent, le contrôleur APP gère aussi bien les départs que les arrivées.

Compte tenu du plafond de la TMA (FL195), le contrôleur d'approche n'est pas autorisé à délivrer une clairance d'altitude supérieure au FL190. Par ailleurs, il devra coordonner le niveau de transfert avec le CCR (Tahiti Contrôle).

Enfin, attention aux plafonds des différentes TMA et à la classe d'espace correspondante pour savoir quels services vous devez/pouvez rendre aux pilotes. Par exemple, il serait totalement inutile de faire un « force act » à un pilote qui décolle de NTXX pour aller à NTYY car il vole en classe G, sans obligation de contact radio. En revanche, il n'est pas rare que les pilotes appellent spontanément l'approche pour profiter du service d'information.

5.1 Les zones réglementées

Indicatif	Plancher	Plafond	Nom	Activité
NT P 1	SFC	UNL	Mururoa Fangataufa	-
NT P 2	SFC	1000ft AMSL	Mahina	Centre de transmission
NT P 3	SFC	1000ft ASFC	Super Mahina	Centre de transmission
NT R 1A	SFC	FL120	Taravao 1	Activité Défense
NT R 1B	SFC	FL120	Taravao 2	Activité Défense
NT D 12	SFC	4000ft AMSL	Faaone Utuofai	Tirs sol-sol
NT D 21	SFC	UNL	Tahiti Faa'a	Tirs anti-aériens Vols au service de l'État d'aéronefs sans équipage à bord
NT D 22	SFC	UNL	Tahiti Faa'a	
NT D 23	SFC	FL100	Tahiti Faa'a	Entrainement basse altitude et VSV
NT D 24	SFC	4000ft AMSL	Punaruu	Parapentes

CONSEIL sur IVAO

Les zones interdites (P) sont considérées comme toujours actives sur IVAO.

Les zones restreintes (R) et dangereuses (D) sont considérées par défaut comme inactives sur IVAO. Le Département SO est responsable de leur activation.

Les pilotes et contrôleurs sont informés de l'activation des zones via un bulletin d'information ou un NOTAM publié sur ce lien**.**

5.2 Altitudes Minimales de Guidage (AMG)

Les AMG aux alentours de Tahiti sont très variées en raison du relief et de la taille des TMA. Il ne faut pas les sous-estimer, elles sont une part importante du contrôle d'approche et ne le rendent que plus complexe.

Le respect des AMG est obligatoire.

<u>AMG générales dans les TMA de Tahiti et des Îles Sous-le-Vent :</u>

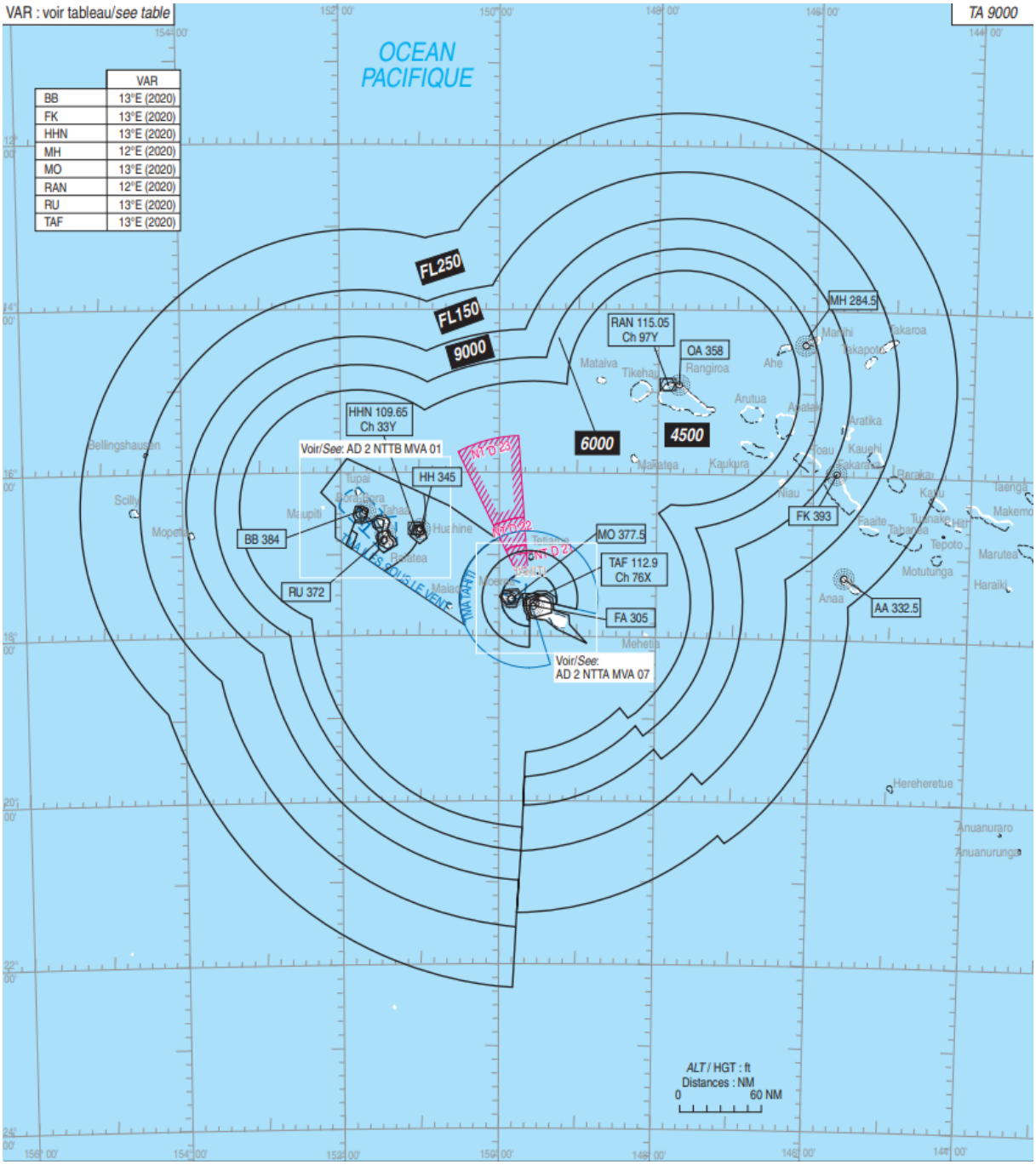

AMG aux abords de Tahiti :

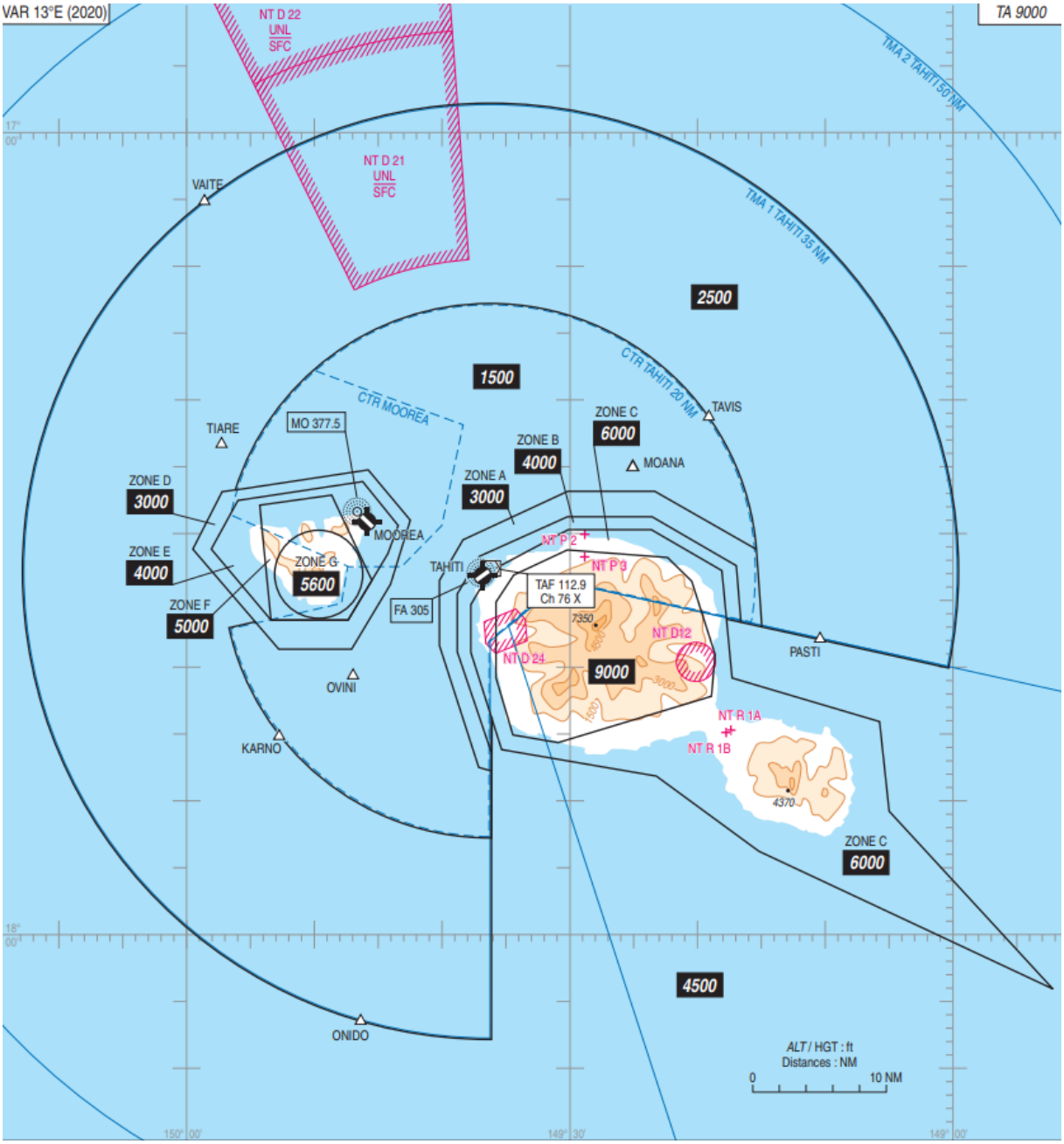

AMG aux abords de Bora Bora, Raiatea et Huahine :

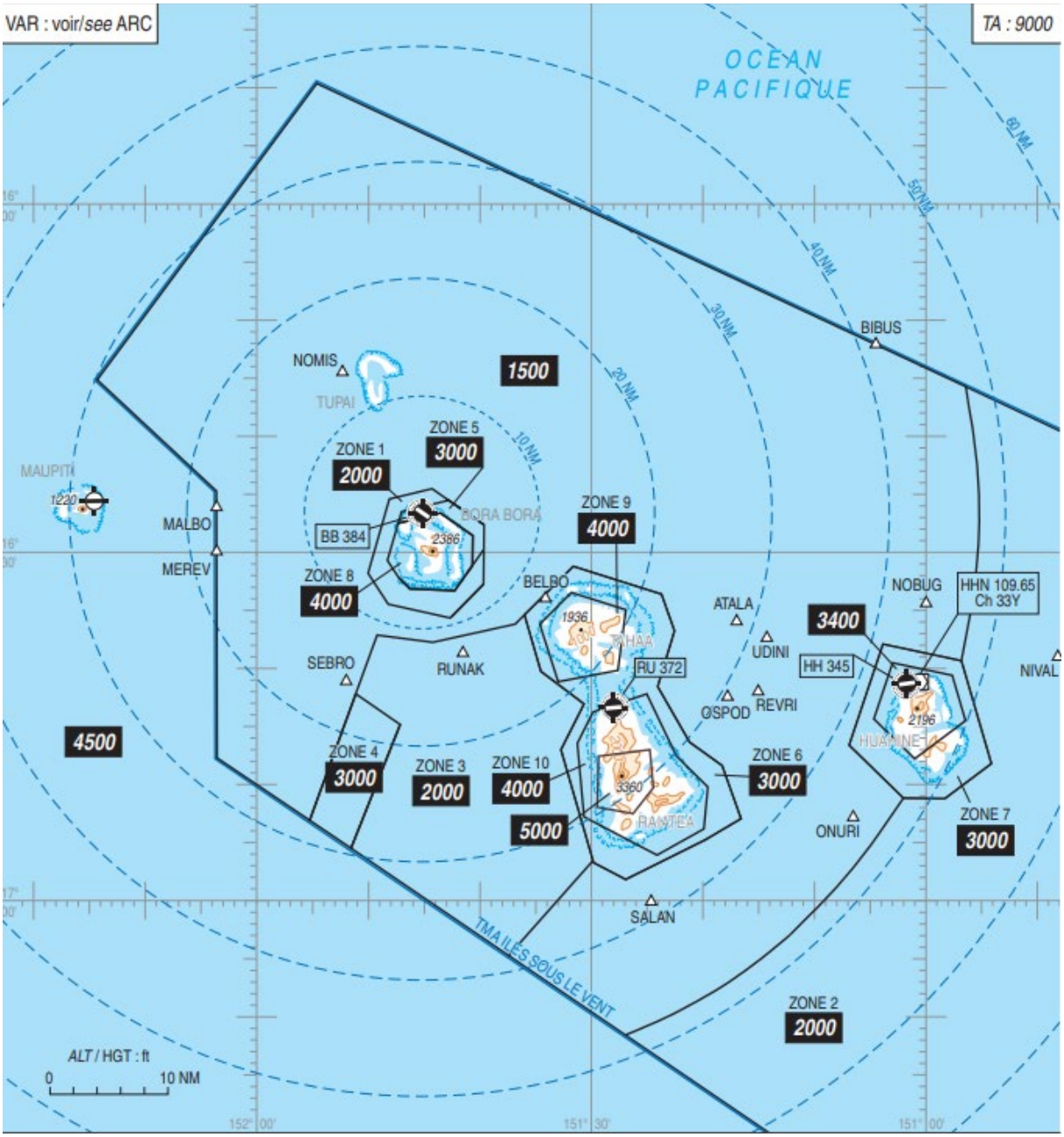

5.3 Les procédures de départ

5.3.1 Les itinéraires normalisés de départ (SID, *Standard Instrument Departure*)

Piste	SID	Type	Altitude Initiale	Remarques
04	ARITI 4E	RNAV	2000 ft	Réservé aux vols à destination de NTTE, obligatoirement suivie d'une approche RNP a (CAT A uniquement)
	BENKO 3E	CONV	5000 ft	
	BENKO 4E	RNAV	5000 ft	
	IKELO 3E	CONV	5000 ft	
	IKELO 4E	RNAV	5000 ft	
	MOSMA 4E	RNAV	2000 ft	Réservé aux vols à destination de NTTM, obligatoirement suivi d'une approche RNP 12
	PASTI 3E	CONV	9000 ft	
	PASTI 4E	RNAV	9000 ft	
	VAITE 3E	CONV	5000 ft	
	VAITE 4E	RNAV	5000 ft	
22	ARITI 4W	RNAV	2000 ft	Réservé aux vols à destination de NTTE, obligatoirement suivie d'une approche RNP a (CAT A uniquement)
	BEBIG 3W	CONV	5000 ft	
	BEBIG 4W	RNAV	5000 ft	
	IKELO 3W	CONV	5000 ft	
	IKELO 4W	RNAV	5000 ft	
	MOSMA 4W	RNAV	2000 ft	Réservé aux vols à destination de NTTM, obligatoirement suivi d'une approche RNP 12
	ONIDO 3W	CONV	9000 ft	
	ONIDO 4W	RNAV	9000 ft	
	VAITE 3W	CONV	5000 ft	
	VAITE 4W	RNAV	5000 ft	

RAPPEL

Tous les départs normalisés (SID) de Tahiti comportent un nom qui est fonction de la piste en service (3E et 4E pour la 04 et 3W et 4W pour la 22) et une altitude initiale publiée. Par conséquent, la piste en service et le niveau initial peuvent être omis lors de la clairance de départ.

5.3.2 Les départs omnidirectionnels

La clairance de départ comportera :

- Un RDL de départ
- Une altitude de départ qui devra tenir compte de la sectorisation correspondant à la configuration

Départs en piste 04 : La montée initiale s'effectue dans le secteur 299° – 042° de TAF ou FA jusqu'à l'altitude minimale requise pour le secteur suivant, en cas de changement de secteur.

Départs en piste 22 : La montée initiale s'effectue dans le secteur 219° – 229° de TAF ou FA jusqu'à l'altitude minimale requise pour le secteur suivant en cas de changement.

CONSEIL sur IVAO

Sur IVAO, il est assez rare qu'un pilote demande un départ omnidirectionnel. Cependant, lorsque ceci arrive, il faut savoir répondre positivement et correctement. Lorsque la clairance de départ est donnée par la position DEL ou TWR et la position APP est présente, il faut coordonner avec elle la procédure à communiquer au pilote lors de la clairance de départ.

5.4 Les procédures d'arrivée

Les itinéraires normalisés d'arrivée (STAR, *Standard Terminal Arrival Route*) sont :

Piste	STAR	Type	IAF	Restrictions
04	AROBA 4K	RNAV	KARNO	-
	AROBA 3V	CONV	OVINI	
	ASOKI 4K	RNAV	KARNO	
	ASOKI 3V	CONV	OVINI	
	IDUTA 3V			
22	AROBA 4T	RNAV	TAVIS	-
	AROBA 3M	CONV	MOANA	
	ASOKI 4T	RNAV	TAVIS	
	ASOKI 3M	CONV	MOANA	
	IDUTA 3M			

5.5 Les procédures d'approche

Les différentes procédures d'approche sur Tahiti Faa'a sont les suivantes :

Piste	Approche	IAF	Balises	FAF (altitude)	API
04	ILS x LOC x	FA	PT (109.90)	10.7 nm PT (3500 ft)	Monter dans l'axe à 9000 ft et rejoindre FA. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.
	ILS y LOC y	TAF	PT (109.90)	10.7 nm PT (3500 ft)	Monter dans l'axe à 9000 ft et rejoindre TAF. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.
	ILS z LOC z	OVINI	PT (109.90)	9.2 nm PT ou 10.3 nm TAF (3000 ft)	Monter dans l'axe. A TAF, suivre le RDL 042° vers MOANA en montée vers 3000 ft. A MOANA, monter à 5000 ft puis rejoindre OVINI à 5000 ft. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.
	RNP	DUBAK KARNO VEDRI	-	FAA04 (3000 ft)	Monter RM 041°. A 1500 ft, tourner à gauche direct AA414 puis AA414 puis VEDRI en montée vers 5000 ft. Ne pas tourner avant le MAPT.
	VOR y	TAF	TAF (112.9)	15 nm TAF (3500 ft)	Monter sur le RDL 039° de TAF à 9000 ft et rejoindre TAF. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.
	VOR z	OVINI	TAF (112.9)	10.4 nm TAF (3000 ft)	Monter sur le RDL 219° de TAF. A TAF suivre le RDL 042° vers MOANA en montée vers 3000 ft. A MOANA monter à 5000 ft puis rejoindre OVINI à 5000 ft. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.
	NDB	FA	FA (305)	14.4 DTHR (3500 ft)	Monter sur le QDR 032° de FA à 9000 ft et rejoindre FA. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.

22	RNP	SALUT TAVIS	-	FAA22 (3000 ft)	Monter RM 220° vers OVINI (IAS MAX 200 kts) puis intégrer l'attente en montée vers 5000 ft minimum, puis rejoindre TAVIS à 5000 ft.
	VOR	MOANA	TAF (112.9)	10 nm TAF (3000 ft)	Monter sur le RDL 042° TAF. A TAF, suivre le RDL 219° TAF vers OVINI en montée vers 3000 ft. A OVINI, monter à 5000 ft puis rejoindre MOANA à 5000 ft. Monter à 1000 ft avant d'accélérer en palier.

5.6 Les circuits d'attente

Les attentes publiées sont résumées ci-dessous :

Piste	Repère	Main	Rapproch.	Éloignement (Cap ; Dist. ou Temps)	MHA	Protection
04	FA	Droite	219° *212° (si NDB 04)*	039° ; 1 min *032° ; 1 min (si NDB 04)*	9000 ft	ZP : FL120 IAS : 220 kts
	KARNO	Droite	035°	215° ; 1 min	3000 ft	ZP : 9000 ft IAS : 230 kts
	OVINI	Droite	039°	219° ; 18 nm TAF	3000 ft	ZP : 9000/6000 ft IAS : 220 kts ou ZP : 5000/3000 ft IAS : 200 kts
	TAF	Droite	219°	039° ; 1 min	9000 ft	ZP : FL120 IAS : 220 kts
22	MOANA	Droite	222°	042° ; 18 nm TAF	3000 ft	ZP : 9000 ft IAS : 220 kts
	TAVIS	Droite	222°	042° ; 1 min	3000 ft	9000 ft IAS max 230 kts

5.7 Les aérodromes et héliports du secteur

5.7.1 Les AD contrôlés

Nom	Moorea **Temae** – **NTTM**
Position ATC	TWR : 118.700
Altitude	16 ft
Alt. transition	9000 ft
Aides radionav.	MO 377.5 (NDB)
ATS adjacents	CTR Moorea : SFC – 1500 ft AMSL (Classe D) CTR Tahiti : SFC – 1500 ft AMSL ou 1500 ft – 2500 ft AMSL (Classe D) TMA 1 Tahiti : 2500 ft AMSL – FL195 (Classe D)
Pistes	12 (122°) ; TORA 1230, TODA 1380, ASDA 1230, LDA 1230 30 (302°) ; TORA 1230, TODA 1457, ASDA 1230, LDA 1230
SID	RWY 12 : IKELO 3S ; KARNO 4S ; SALUT 4S ; VAITE 3S RWY 30 : IKELO 3N ; KARNO 4N ; SALUT 4N ; VAITE 3N
STAR	N/A
Approches	RWY 12 : RNP ; NDB RWY 30 : N/A
Attentes	MOSMA (Droite ; 212°, 032° 1 min ; 2100 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) TIARE (Droite ; 102°, 282° 25 nm TAF ; 3000 ft ; ZP IAS 170 kts, 5000 ft)
Circuits AD	RWY 12 : Main gauche 600 ft RWY 30 : Main droite 600 ft
Sorties VFR	Tahiti Faa'a : TORAL, BOBIX, ATANU, DOFIN si autorisé Tetiaroa : NM (1500 ft max) Îles sous-le-Vent : WM, W1 (1500 ft max) Tour de l'île de Moorea : W1, WM, SM, S1 (1500 ft max)

Nom	**Bora Bora** Motu Mute – **NTTB**
Position ATC	TWR : 118.900
Altitude	14 ft
Alt. transition	9000 ft
Aides radionav.	BB 384 (NDB)
ATS adjacents	CTR 1 Bora Bora : SFC – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) CTR 2 Bora Bora : 500 ft – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) CTR Raiatea : SFC – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) TMA des Îles Sous-le-Vent : 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC – FL195 (le plus haut des deux) (Classe D)
Pistes	11 (112°) ; TORA 1505, TODA 1805, ASDA 1505, LDA 1505 29 (292°) ; TORA 1505, TODA 1905, ASDA 1505, LDA 1505
SID	RWY 11 : HHN 3A, MEKES 1A ; ROBNA 1A ; RU 3A ; RUTIX 1A ; SUDOR 1A ; UDINI 1A RWY 29 : HHN 3B, MANAX 1B ; RELAK 1B ; RU 3B ; RULOM 1B ; SUDOR 1B ; UBKIM 1B
STAR	RWY 29 : HHN 1B ; RAN 1B ; RU 1B
Approches	RWY 11 : RNP y ; RNP z ; NDB y ; NDB z RWY 29 : RNP
Attentes	BAMBI (Gauche ; 335°, 155° 1 min ; 4000 ft ; IAS 220 kts, 7000 ft) (RNP y 11) BAMBI (Gauche ; 335°, 155° 1 min ; 4000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (RNP z 11) BAMBI (Gauche ; 071°, 251° 1 min ; 4000 ft ; IAS 220 kts, 7000 ft) (RNP 29) BB (Droite ; 274°, 094° 1 min ; 4000 ft ; ZP IAS 230 kts, 7000 ft) (NDB y 11) BB (Droite ; 281°, 101° 1 min ; 4000 ft ; ZP IAS 170 kts, 7000 ft) (NDB z 11)
Circuits AD	RWY 11 : Main gauche 1000 ft RWY 29 : Main droite 1000 ft
Sorties VFR	BH ; BM ; BR ; MATIRA ; MERIDIEN ; TEVAIROA ; VAITAPE

Nom	**Raiatea** Uturoa – **NTTR**
Position ATC	TWR : 118.500
Altitude	6 ft
Alt. transition	9000 ft
Aides radionav.	RU 372 (NDB)
ATS adjacents	CTR Raiatea : SFC – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) CTR 1 Bora Bora : SFC – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) CTR 2 Bora Bora : 500 ft – 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC (le plus haut des deux) (Classe D) TMA des Îles Sous-le-Vent : 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC – FL195 (le plus haut des deux) (Classe D)
Pistes	07 (071°) ; TORA 1392, TODA 1695, ASDA 1392, LDA 1384 25 (251°) ; TORA 1392, TODA 1392, ASDA 1392, LDA 1384
SID	RWY 07 : BAMBI 1C ; BB 3C ; HHN 3C ; IDUTA 1C ; MEKES 1C ; ONURI 3C ; TEANO 3C ; UXINO 1C RWY 25 : BELBO 1D ; BB 3D ; HHN 3D ; MEREV 1D ; ONURI 3D ; SALAN 1D ; TEANO 3D ; UBKIM 1D
STAR	RWY 07 25 : BB 1R ; HHN 1R
Approches	RWY 07 : RNP ; NDB RWY 25 : RNP ; NDB
Attentes	RU (Droite ; 240°, 060° 1 min ; 5000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (NDB 07) RU (Gauche ; 085°, 265° 1 min ; 5000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (NDB 25) RULOM (Droite ; 294°, 114° 1 min ; 5000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (RNP 07) RULOM (Gauche ; 029°, 209° 1 min ; 5000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (RNP 25)
Circuits AD	RWY 07 : Main gauche 1000 ft RWY 25 : Main droite 1000 ft
Sorties VFR	N/A

5.7.2 Les AD sous agent AFIS

RAPPEL

Les aérodromes gérés par un agent AFIS sont des espaces non contrôlés. Sur IVAO, l'ATC connecté en position Tour doit prendre l'indicatif (NTXX_FIS_TWR) et ne fournir que les services d'information trafic et d'alerte. Aucun service de contrôle ne peut être dispensé.

Nom	**Huahine** Fare – **NTTH**
Position ATC	TWR : 119.300 (AFIS)
Altitude	14 ft
Alt. transition	9000 ft
Aides radionav.	HH 345 (NDB) HHN 109.65 (VOR/DME)
ATS adjacents	TMA des Îles Sous-le-Vent : 1500 ft AMSL ou 700 ft ASFC – FL195 (le plus haut des deux) (Classe D)
Pistes	07 (067°) ; TORA 1510, TODA 1510, ASDA 1510, LDA 1450 25 (247°) ; TORA 1450, TODA 1450, ASDA 1450, LDA 1450
SID	RWY 07 : BAMBI 1E ; BB 3E ; IDUTA 1E ; ORAMA 3E ; RU 3E ; RULOM 1E ; TEANO 3E RWY 25 : BATOP 1F ; BB 3F ; IDUTA 1F ; ORAMA 3F ; RU 3F ; REVRI 1F ; TEANO 3E
STAR	RWY 07 25 : BB 1H ; RU 1H ; VAITE 1H
Approches	RWY 07 : RNP ; VOR ; NDB RWY 25 : RNP ; VOR ; NDB
Attentes	HH (Droite ; 238°, 058° 1 min ; 4000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (NDB 07) HH (Gauche ; 071°, 251° 1 min ; 4000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (NDB 25) HHN (Droite ; 234°, 054° 1 min ; 4000 ft ; ZP IAS 170 kts, 7000 ft) (VOR 07) HHN (Gauche ; 081°, 261° 1 min ; 4000 ft ; ZP IAS 170 kts, 7000 ft) (VOR 25) UBKIM (Gauche ; 026°, 206° 1 min ; 4000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (RNP 25) UBKIM (Droite ; 297°, 117° 1 min ; 4000 ft ; IAS 170 kts, 7000 ft) (RNP 07)
Circuits AD	RWY 07 : Main gauche 1000 ft RWY 25 : Main droite 1000 ft
Sorties VFR	N/A

5.7.3 Les héliports

Indicatif	**Nom**
NTHF	**Afareaitu CHT** (Centre hospitalier)
NTHP	**Pirae CHPF** (Centre hospitalier)
NTHV	**Taravao CHT** (Centre hospitalier territorial)

6. Crédits

6.1 Contributeurs

Division France IVAO.

6.2 Liens utiles

- IVAO France
- Section Instruction Division France
- Cartes du SIA
- Contact FIR d'Outre-Mer

6.3 Rester en contact

Discord

La Division France met à disposition de ses membres un serveur Discord où vous trouverez un espace pour coordonner des trafics avec les contrôleurs adjacents, discuter avec d'autres membres ou simplement poser des questions. Le lien pour rejoindre le serveur se trouve ici.

Réseaux Sociaux

La Division France propose à ses membres de suivre les activités de la Division et des différentes FIR via une page et des groupes Facebook, une page Instagram et un compte Twitter.